



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 15 août 2021	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Dégagé Temp.: 22°C)		Venteux: 7 km/h (Sud-Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	12	Courses de qualification	2 BF	Nombre total d'inscriptions	95/100
Total des paris mutuels	\$215,578				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Frenette, Ben	Gillies, Pete (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Il y a eu une correction au programme pour le cheval, "TWOMACSONEMACH", inscrit dans la Course 7. Ce cheval n'est pas dans le Programme HPIE et il n'a pas reçu du Lasix aujourd'hui.
- Une correction a été apportée au programme pour le cheval, "SIR GALAHAD", dans la Course 10. Le conducteur programmé, Micheal Healy, n'est pas titulaire d'une licence valide alors que le conducteur de droit, Mike Healey, l'est.
- Examen tenu avec Daniel St. Pierre au sujet de sa stimulation en menant le cheval, "ARRHYTHMOGENIC", dans la Course 10, du 12 août. M. St. Pierre – Infraction aux règles de la CAJO 22.23.01(b) (action excessive) et 22.23.03(b) (action de poignet au-delà de ce qui est acceptable). Il s'agit de sa deuxième infraction aux règles de la CAJO sur la stimulation, en un an. Il s'est vu imposer

une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours, à être purgée de 18 au 22 août, inclusivement, et ce, conformément à la Directive en matière de politique 5-2009 (#1293093).

Courses :

- Robert Robinson a été autorisé à se retirer d'une course.
 - Clarke Steacy a été autorisé à se retirer de quatre courses.
1. Enquête pour le #2, "FIT BITT", (Marc St. Louis), qui a fait un bris d'allure avant le départ. Il n'a pas eu de l'équipement brisé. Il s'était rendu après le poteau de remboursement lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Il est réputé avoir reçu un bon départ. Rien à signaler.
Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/dRyTVgem7G0>
 2. Guy Corbeil, conducteur du #5, "ECLAT DE RIRE ME", s'est vu attribuer un avertissement officiel sur sa licence au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. Rien à signaler.
 7. Rien à signaler.
 8. Le #5, "VERO AMORE BI", a été retiré (boiteux) à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO. Un remboursement de \$1709 a été opéré. Ce cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). Rien à signaler.
 9. Nous avons examiné la course entre le #4, "HISTOIRE ENCHANTE", (Guy Corbeil), et "DYLANS BANK", (Marc St. Louis), après le poteau de ¼ de mille. Lorsque le #4 est passé en tête de peloton, ayant légèrement ralenti, le #5 est venu près de M. Corbeil, qui a bougé sa tête en arrière sans pourtant faire de contact avec la tête du #5, le cheval vainqueur de la course. Aucune infraction. M. Corbeil a été averti au sujet du fait d'avoir touché un autre cheval durant la course, ce qui a été interprété comme interférence. Rien à signaler.
 10. Nous avons discuté la cadence de la course (27 57³) avec le conducteur du #4, "ITS EDS IDEA", Ryan Guy, au sujet du deuxième quart. Nous avons en partie accepté l'explication de M. Guy. Le #4 était en face à deux longueurs sans gêner les chevaux arrière. Aucune action réglementaire n'est requise. Rien à signaler.

11. Examen du bris d'allure du #6, "WESTERN PHIL", (Marc St. Louis), le leader de la course, avant le poteau de ½ mille (a fait une sortie sans terminer la course), qui est survenu à cause d'un bris d'équipement (support d'entraves frontal). Lors du bris d'allure, le #6 a provoqué des interférences au peloton (tous les chevaux ont été signalés dans la statistique avec interférences). Pour le #7, "SANTANNA TONY", un bris d'équipement (fer) est survenu au poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
12. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 7 – Le #2, "SENIOR K" (1), pour \$8,000, par Jamie Copley et Mark Smith (Mandy Archer entraîneur).
- Course 7 – Le #6, "WALKS OF LIFE" (2), pour \$8,000, par Marie-Claude Auger et Pierre-Marc Longpre (M-C. Auger, entraîneuse).
- Course 7 – Le #8, "MCJAGERSONTHEMOVE" (1), pour \$8,000, par James Barry et Limco inc., (V. Puddy, entraîneur).